



MRC de Bellechasse
100, Monseigneur-Bilodeau
Saint-Lazare-de-Bellechasse (QC) G0R 3J0
Tél. : 418-883-3347

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée pendant la période suivante :

SEMAINE DU 15 AU 19 MAI 2017

Route du Président-Kennedy

SEMAINE DU 23 AU 26 MAI 2017

Chemin St-Patrice, Chemin Plaisance, Chemin du Moulin, Chemin du Bras, Rue Moreau,
Chemin de la Grande-Ligne, Chemin Jean-Guérin Ouest, Rue Boisclair.

SEMAINE DU 29 MAI AU 2 JUIN 2017

Chemin du Trait-Carré, Chemin St-Félix, Route Campagna, Rue Dallaire, Rue Jolin, Rue Lachance.

SEMAINE DU 5 AU 9 JUIN 2017

Rue des Écureils, Rue de l'Iris, Chemin de la Petite-Grillade, Chemin Jean-Guérin Est, Chemin de la Grande-Grillade, Chemin de la Tourbière, Chemin Neuf, Chemin St-Ferréol, Chemin St-Jean-Baptiste.

SEMAINE DU 12 AU 16 JUIN 2017

Chemin Terrebonne, Chemin Bord-de-L'eau (à partir du # 913 au # 1512 incl.), Chemin des îles,
Rue du Domaine-des-îles.

SEMAINE DU 27 AU 30 JUIN 2017

Chemin Bord-de-L'eau (à partir du # 909 au # 690)

Tel que prévu au règlement no 106-01 de la MRC de Bellechasse, vous avez l'obligation de :

1^o Dégager le couvercle de votre fosse ou de votre puisard **en prévoyant un dégagement d'environ 4 pouces autour du couvercle de manière à ce que le vidangeur puisse le soulever facilement, tel que démontré sur l'image suivante.** Laisser le couvercle sur la fosse.



Exemple d'un couvercle bien dégagé

2^o **Localiser votre fosse à l'aide d'un piquet facilement repérable. IMPORTANT : Le piquet doit être installé au début de la période de vidange indiquée ci-dessus.** Si plus d'une fosse, identifier clairement les fosses à vidanger.

3^o Si le chemin d'accès à votre propriété est muni d'une barrière, l'ouvrir et la déverrouiller s'il y a lieu.

4^o Si une corde à linge se trouve sur le passage, bien vouloir la rendre visible pour les camionneurs afin d'éviter tout bris.

L'entrepreneur responsable de la vidange est "**Les Entreprises Claude Boutin**".

Prenez note que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.

De plus, votre numéro civique doit être lisible de la voie publique pour éviter les erreurs.

La technologie avec le camion « Juggler » sera appliquée encore cette année pour la vidange des installations septiques avec champs d'épuration. **Lire le texte au verso pour plus de renseignements.**

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME JUGGLER?

La collecte des eaux usées des installations septiques se fera selon le procédé des camions "JUGGLER" qui permet de récupérer tout le contenu de la fosse et de retourner le surnageant dans la fosse, débarrassé, à 98 % en moyenne, des matières organiques mais renfermant toujours une flore bactérienne permettant ainsi un meilleur fonctionnement du champ d'épuration.

Cette pratique de retourner le liquide à la fosse est d'ailleurs recommandée, puisque le liquide laissé dans la fosse et les bactéries qu'il contient permettent au système de retrouver son efficacité plus rapidement. De plus, le recyclage de l'eau traitée permet d'équilibrer les pressions hydrostatiques dans la fosse vidangée, évitant ainsi le soulèvement de la fosse ou l'effondrement de parois.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Alexandra Mathieu, technicienne, au 418 883-3347**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION